

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 10

Artikel: On remido
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicités

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés que les remboursements seront présentés par la poste à fin mars.

ARMOIRIES COMMUNALES

Bonvillars. — Le *Conteur* a publié un petit article sur les armoiries de Bonvillars. Cet article a été fait d'après une correspondance datée de Bonvillars, 4 janvier, adressée à ou reproduite par plusieurs journaux, à la *Tribune de Lausanne*, notamment.

Un fidèle abonné du *Conteur*, de Bonvillars même, très bien placé pour le savoir, a l'obligeance de nous aviser que la question des armoiries de Bonvillars est à l'étude, mais que jusqu'à présent rien n'a été décidé officiellement.

Comme les articles que le *Conteur* publie sur les armoiries communales tiennent à être exacts, la rédaction de notre modeste feuille est heureuse de rectifier les erreurs qu'on veut bien prendre la peine de lui signaler.

* * *



Colombier. — Si cette commune n'a pas adopté officiellement, que nous sachions, des armoiries, l'écusson des seigneurs de Colombier consistant en un chevron d'argent sur un champ d'azur est utilisé par la *Feuille des Avis officiels* pour illustrer les avis de la commune de Colombier. On voit aussi ces armes sur le drapeau de la Société des Chanteurs de la localité, sur des diplômes, etc.

* * *



Vinzel. — Sur un ancien document (?) qui se trouve dans les archives communales, figurent les armoiries des Quisard, seigneurs de Crans. Ces armes auraient été officiellement adoptées par Vinzel comme armes de la commune. Nous ignorons les causes de cette adoption ; elles figurent sur une médaille commémorative de la mobilisation de guerre. L'écu de Vinzel est composé de six bandes horizontales alternativement bleues et blanches, chaque bande bleue porte en son milieu une étoile d'or.

Il serait intéressant de savoir pourquoi Vinzel a adopté ces armes, qui se trouveraient dans un ancien document des archives communales.

* * *



Gryon. — Le Conseil communal de Gryon a approuvé un projet d'armoiries, pour la commune de Gryon, établi par MM. Philippe Saussaz, syndic, Ph. Anex-Rey, instituteur et François Isabel, ancien instituteur, comportant un écu de gueules à deux haches d'argent, emmanchées d'or, en sautoir, accompagnées en chef d'une croisette tréfée du second, soit un écu rouge sur lequel se détachent deux haches d'argent emmanchées d'or en sautoir. Dans le triangle supérieur formé par les deux haches, une croix

blanche dont les extrémités sont terminées en trèfle.

Les haches rappellent les levées des Gryonnais, armés de leurs cognées, en 1685 et en 1740, pour chasser les Bernois de leurs forêts ; la croix d'argent de St-Maurice parle de la juridiction que l'Abbaye voisine exerce sur la contrée pendant sept à huit siècles et le don en argent qu'elle fit pour aider les Gryonnais à reconstruire leur village presque entièrement détruit par l'incendie de 1719.



ON REMIDO

(*Ao cabaret, onna demeindze né, pè vè onj'hâore. Bourdzet et Badinguet sant on boquenet eimmourdzâi.*)

— Dis mè vâi, Bourdzet, qu'a-to bailli à ton tsevau ?

— Quin tsevau ?

— Ton fouxe.

— Te vâo savâi, Badinguet, cein que i'é bailli à mon tsevau fouxe ?

— Oi ! ie voudri bin savâi cein que t'a bailli à ton fouxe.

— Compreigno prâo : te mè démande cein que i'é bailli à mon tsevau. E-te dâi coup d'écourdjâ que te vâo savâi, âo bin lo picotin ?

— Na, Bourdzet. Voudri rein que savâi cein que t'a bailli à ton tsevau quand l'êtai malâdo...

— Ah ! ah ! te mè démande quin remido i'é bailli à mon tsevau quand l'êtai malâdo ?

— Tot justo.

— Vâi, mâ... l'è que l'a êta malâdo bin dâi coup.

— Ah ! l'a êta malâdo bin dâi coup ?

— L'è tot su. L'a z'u onna purmonie, et pu on coup dè sang.

— Tot cein l'è dâo mîmo. Que lâi a-to bailli quand l'êtai malâdo ?

— Ma fâi ! Badinguet, po tè dere la vereta, stau iâdzo quie lâi è rein bailli.

— Quaise-té ! Bourdzet ! te lâi a rein bailli ?

— Na, ne savé pas pî que l'êtai malâdo. Quand l'è que l'a z'u sa purmonie, te mè crâîrâi pâo-t'itre pas, Badinguet, eh bin ! n'avé pas oncora atsetâ mon fouxe, l'êtai à Samuliet Ganguet ; et quand l'è que l'a z'u son coup dè sang, i'ro z'u trovâ ma felhie pè lè Fornatse.

— Ah ! t'êtai z'u trovâ ta felhie pè lè Fornatse ?

— Oi, i'été z'u trovâ ma felhie pè lè Fornatse, que vegnâi d'accusé de son houtiémo mousse.

— Ouah !... L'êtai dza son houtiémo ! Adan, te lâi a rein bailli à ton fouxe quand ta felhie l'a z'u son houtiémo valottet ?

— Lâi avé rein bailli sti iâdzo. Ma lâi a z'u assebin lo gourme.

— Adan, te lâi a bailli on remido ?

— Oi, lâi é bailli oquie, ma on autre coup.

— Vâ ! vâ ! ie compeigno ! l'è tot simpllio.

Dis-mè vâi dan, Bourdzet, quin remido t'a bailli à ton fouxe lo iâdzo que te lâi a bailli oquie quand l'êtai malâdo ?

— Eh bin ! l'è quand l'a z'u dâi veintrâie que lâi è bailli oquie.

— Que lâi a-to bailli ?

— Te vâo savâi, Badinguet, cein que i'é bailli à mon fouxe quand l'a z'u dâi veintrâie ?

— Tot justo, Bourdzet.

— Eh bin ! l'è bin simpllio ! Lâi é bailli de la térébenthine.

— Ah ! ah ! te lâi a bailli de la térébenthine ? Su bin conteint de lo savâi. Vu ein bailli assebin âo min.

— Te vâo ein bailli âo tin ! A-te dâi veintrâie ?

— Na, n'a pas dâi veintrâie, mâ l'è malâdo assebin.

* * *

Houit dzo apri.

— Dis-vâi, Bourdzet, lâi è bailli de la térébenthine à mon tsevau.

— Ah ! te lâi a bailli de la térébenthine.

— Oi, lâi è bailli de la térébenthine... et l'en è crêvâ.

— Ah ! l'en è crêvâ ? Eh bin ! Badinguet, cein ne m'ébahie pas, lo min assebin ein était crêvâ !... Marc à Louis, du *Conteur*.

ON A BIEN LE TEMPS

Ces bons Vaudois ont de la chance
De trouver « qu'on a bien le temps »...

Cela nous étonne, et je pense

Que chacun n'en peut dire autant.

Car c'est justement le contraire

Que d'habitude l'on entend,

On se hâte, on a trop à faire,

Et l'on manque toujours de temps.

Mais le Vaudois, c'est autre chose,
Et lui ne s'agit pas tant,

Il garde son calme, et pour cause,

Puisqu'il sait qu'on a bien le temps.

Plein de bon sens il nous assure
Qu'il faut se hâter lentement,

Et ne pas user sa chaussure

A courrir — on a bien le temps !

Lorsqu'il goûte après la vendange
Le vin qui s'annonce « épatait »,

Et qu'un importun le dérange :

« Attends voir... on a bien le temps... »

Qu'il s'agisse de ses affaires

Ou de sujets plus importants,

Tels que les réformes scolaires,

Ou d'autres — on a bien le temps !

Et quand, au bout de sa carrière,

Et courbé sous le poids des ans,

S'approche son heure dernière,

C'est alors qu'« on a bien le temps ! »

Miriam.

L'avenir de la Suisse, ce sont les enfants.

L'alimentation rationnelle des petits est de la plus haute importance. Qui veut une nourriture douce est substantielle, fortifiant le sang et les os, et servant en même temps de reconstituant, la trouvera dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. Nouvelle réduction de prix, 25 ct. seulement les 100 gr. (1/5 de litre)